

Présents :

Mmes GENSSLER Édith, LAURENT Anne, RACAUD Béatrice, SAVO Sylviane,
MM. CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, ASSEMAT Matthieu, BONAFOUS
Raymond, DUCOMMUN Frank, MERLIO Gwénaél, SERAN Loïc.

Secrétaire de séance : Mme RACAUD Béatrice

M. le Maire préside le Conseil et ouvre la séance à 21h00.

Projet Numérotation des rues.

Intervention de Mme PHELEP, agent de la Poste. Elle présente le concept et la proposition de travail en collaboration avec la Mairie pour la numérotation des rues.

Cette numérotation et dénomination des rues va devenir nécessaire dans un futur proche : elle permettra de faciliter la livraison de colis, l'identification précise des habitations pour l'arrivée de la fibre, ...

Sur le fond, le Conseil est d'accord à l'unanimité pour doter la Commune de numéros.

Monsieur le Maire propose d'inscrire cette étude au budget 2021.

Il est demandé une simulation de la 2^{ème} partie du projet pour avoir une idée du coût correspondant à l'achat de panneaux et +/- des numéros.

Le compte rendu de la séance du 20 novembre est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2020-31 Modifications des Statuts de la communauté de communes des Terres du Lauragais.

A l'unanimité, le Conseil valide les statuts.

Délibération 2020-32 ESIT Installation de 6 vidéoprojecteurs

Deux devis sont présentés : un à 1 908 € HT et un autre à 3 100 € HT pour l'installation des 6 vidéoprojecteurs. Cette installation consiste à tirer l'alimentation des 6 vidéoprojecteurs depuis le coffret électrique, la pose au plafond et l'alimentation en HDMI jusqu'aux ordinateurs.

A l'unanimité, le Conseil vote pour le devis à 1 908 €.

Délibération 2020-33 ESIT Travaux de rajout de 2 prises de courant.

Les travaux ont été réalisés à la demande de la Commune de Tarabel malgré l'opposition de deux communes.

La Présidente de l'ESIT demande à ce que cette délibération soit représentée aux Conseils Municipaux pour approbation afin d'être en conformité avec les statuts de l'Entente. Elle assure par ailleurs, que la Mairie de Tarabel, ne fera plus effectuer de travaux dès lors qu'une des 6 communes sera contre.

A l'unanimité, le conseil valide les travaux.

Délibération 2020-34 ESIT Création d'un CDD de 20 h/semaine.

Une création de poste d'agent polyvalent en CDD pour une durée de 20h/semaine est demandée pour répondre à l'absentéisme en cas de besoin.

Ce poste pourra être utilisé partiellement ou en totalité.

Le conseil municipal valide cette création de poste à l'unanimité.

Délibération 2020-35 Indemnité de percepteur principal.

L'Etat prend en charge une partie de l'indemnité du percepteur principal. La somme restant à charge est de 30,49 €.

A l'unanimité, le conseil valide cette somme.

Délibération 2020-36 Soutien au maintien de la perception de Caraman

Le Conseil vote pour le maintien des trésoreries de proximité et notamment pour la DGFIP de Caraman à 10 voix pour et une abstention.

Comptes rendus des réunions intercommunales

ESIT

Exposition des futurs travaux à entreprendre pour le maintien en l'état des écoles (infiltration d'eau dans les sanitaires, rajout de toilettes pour les garçons, rajout de parois séparatrices entre les WC et la pose d'un revêtement de sol avec rebord pour protéger les murs).

Compte rendu des délibérations de l'ESIT.

Les enseignantes ont fait la demande pour la rentrée 2022 de passer à un rythme de 4 jours /semaine.

Une augmentation du coût de la garderie et de la cantine est à prévoir en 2021.

Point SAFER

Une nouvelle réunion a eu lieu pour présentation du nouveau découpage évoqué lors de la réunion précédente. Les présents sont d'accord sur le projet présenté. La Mairie obtiendrait un peu moins de 2 ha sur la vente du terrain.

Une nouvelle étude de bornage est prévue début janvier et la SAFER prend en charge financièrement cette réalisation.

Questions diverses

Location Ecole Communale : Un problème d'eau chaude nécessite l'intervention d'un plombier. Il faudrait prévoir d'installer un réducteur de pression soit sur l'arrivée générale du circuit d'eau, soit sur le ballon d'eau chaude en lui-même.

Un courrier de demande de don a été réceptionné en Mairie pour soutenir la recherche sur la Sclérose en Plaque. Le Conseil décide de ne pas donner suite à ce courrier.

Une lettre du Conseil Départemental de la Haute-Garonne a été distribuée à tous les élus.

Monsieur le 1^{er} Adjoint fait un point sur la reprise des concessions funéraires. Pour que la Commune puisse récupérer une concession, des conditions doivent être observées :

- La concession doit exister depuis plus de 30 ans,
- Pas d'inhumation depuis plus de 10 ans
- Doit faire preuve d'abandon.

La procédure de reprise consiste à établir un Procès-Verbal, avec un affichage en Mairie et au cimetière. Au bout de trois ans, une délibération de constat d'abandon pourra être effectuée. Le mois suivant, l'ouverture du caveau pourra se faire.

Un appel à un huissier est évoqué pour faire les constatations. Cette démarche de reprise des concessions pourrait être mise en place l'année prochaine et principalement avant la Toussaint.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a été contacté par un candidat aux élections présidentielles de Force Ouvrière. Il informe le Conseil qu'il ne soutiendra aucun candidat.

Pour le projet de dénomination des rues, Monsieur le Maire fait appel à candidature pour la future commission d'adressage.

Trois élus se proposent : Frank DUCOMMUN, Gwenaël MERLIO, Raymond BONAFOUS.

Monsieur le Maire souhaite mettre à l'ordre du jour du prochain conseil :

- Délibération du columbarium
- Installation d'un panneau de basket et d'une cage de hand-ball sur le terrain de pétanque.

La date du prochain conseil municipal n'est pas fixée.

La séance est levée à 22h49.